



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 4061403

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 22/06/2024 7H54 C:005360 I:06186  
V/REF : 949111  
V/Appel du Samedi 22/06/2024 a 7H54

SEMCODA  
Agence De Villeurbanne  
31 RUE LOUIS GUERIN  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 04222  
IMMEUBLE : LECLERC/GENAS -4222  
61/63, AVENUE GENERAL LECLERC  
ROUTE DE GENAS  
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 28 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR  
LOCALISATION : ALLEE N61 - LOGEMENT DE MME BOUSKAYA AU 1ER -PORT.\*06 25467705\*  
MOTIF : MERCI D'INTERVENIR EN URGENCE POUR UN PROBLEME DE REFOULEMENT DES WC ET  
DE LA BAIGNOIRE SANS UTILISATIONS  
Donneur d'ordre : Ste Perm anece Semcoda

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé  
d'une pompe haute pression.

LE 22/06/2024 A 09H30 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME  
BOUSKAYA.

DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE LA BAIGNOIRE SUR 6 METRES.  
DEMONTAGE ET NETTOYAGE DU SIPHON BAIGNOIRE.  
UNE LINGETTE Y ETAIT COINCEE.  
PRESENCE DE CAILLOUX ET DE CIMENT DANS LE RESEAU.  
CONTROLE ECOULEMENT.  
NETTOYAGE ET DESINFECTION.

OBSERVATIONS : DT AB Email envoyé le 27/06/24 a 16H49 Mme C AGOPIAN  
CS AB Email envoyé le 24/06/24 a 09H15 Mme C. GANTIER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage  
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).  
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement  
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.  
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer  
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 4061403**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

| =====                    |                                         |      |         |               |
|--------------------------|-----------------------------------------|------|---------|---------------|
| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif       | N°BT | P.U. HT |               |
| 1,00                     | Prise en charge technique dispatching   | 1    | 29,12   | 29,12         |
| 1,00                     | Suppl.Dispatch.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h | 1    | 68,24   | 68,24         |
| 2,00                     | H. Personnel + RIDGID K50 le 22/06      | 1    | 117,97  | 235,94        |
| 2,00                     | Sup.H.50%-Déb.K50 +17h/20h-Sa 7/12h     | 1    | 58,98   | 117,96        |
| 0,25                     | Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF    | 1    | 117,97  | 29,49         |
| TOTAL H.T. ....          |                                         |      |         | 480,75        |
| T.V.A. a 10,00% ....     |                                         |      |         | 48,07         |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                         |      |         | <u>528,82</u> |

**Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



## Bon de Commande

N° : 949111 du 27/06/2024

Pr.

SEMCODA  
AGENCE DE VILLEURBANNE  
31, rue Louis Guérin  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE  
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: servimo@servimo.fr;

### Référence de la Demande

### Lieu d'intervention

61  
ROUTE DE GENAS  
69100 VILLEURBANNE

THCVRDPCE Tvx hors contra Voirie reseaux Partie cne ext.

01-EE-2230-ENT-61563100

Marché : M - 230860003-1

04221 GENERAL LECLERC VILLEURBANNE

### Délai

Date limite exécution : 12/07/2024

### Observations

22/06/2024 7H54 C:005360 I:06186

**Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

| Prestation à réaliser                                               | Qté  | PU HT  | Mt HT  | Mt TVA | Total TTC |
|---------------------------------------------------------------------|------|--------|--------|--------|-----------|
| CU0001 REGULARISATION ASTREINTE<br>22/06/2024 7H54 C:005360 I:06186 | 1,00 | 480,75 | 480,75 | 48,07  | 528,82    |
| Total H.T.                                                          |      |        |        |        | 480,75    |
| Total TVA                                                           |      |        |        |        | 48,07     |
| Total TTC                                                           |      |        |        |        | 528,82    |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par AGOPIAN Christelle le 27/06/2024

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,  
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **69100 VILLEURBANNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **VILLEURBANNE**

le **27/06/2024**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**  
  
**Directrice Gestion Immobilière**

Numéro: 949111